



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2012-105 du 17 juillet 2012

OBJET : Aménagement de la crèche Durance : demande de subvention.

Rapporteur : Mme Laurence FINE.

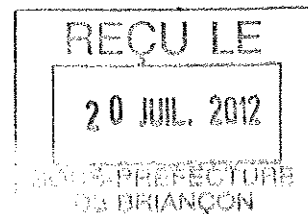
Le 17 juillet 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 11 juillet 2012 en la salle polyvalente de La Grave, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 26

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de votes : 33



M. Xavier CRET est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, M. Yvon AIGUIER, Mme Renée PETELET, Mme Marie Héléne PONSART, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Patrick LESPINASSE, M. Guy HERMITTE, M. Jacques DEYME, M. Henry Pierre ROUX, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Philippe STOCKLI, M. Patrick REY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL

Avaient donné pouvoir : Mme Nicole MATHONNET à M. Xavier CRET
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY
M. Maurice DUFOUR à M. Gérard FROMM
Mme Nicole GUERIN à Mme Aurélie POYAU
Mme Claudine FINE à M. Philippe MICHELON
Mme Catherine VALDENNAIRE à M. Guy HERMITTE
M. Christian BREMOND à Mme Brigitte BOREL

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n°2011-300-1 du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de création et aménagement des structures d'accueil d'intérêt communautaire de la Petite Enfance,

Vu la délibération n°2012-16 du 31 janvier 2012 portant approbation du projet d'acquisition de locaux bruts auprès de la société ASSETS ARCHITECTURE, pour une surface de 200 m² environ au prix de 1635 € HT le m² de surface brute (clos - couvert), destinés à accueillir une crèche de 18 places dans l'opération immobilière situés sur les terrains de l'ancienne DDE à Briançon et autorisant le Président à signer un contrat de réservation préliminaire à une vente en l'état futur d'achèvement pour ces locaux,

Considérant l'avant-projet établi par ASSETS ARCHITECTURE pour une surface de 229 m², soit un coût global pour l'acquisition des locaux « clos - couvert » de 374 415 € HT,

Considérant l'estimation du coût global de l'opération de 557 615 € HT (soit 2 435 € le m²),

Considérant la nécessité de faire financer ce projet par voie de subventions afin de limiter l'autofinancement de la collectivité,

Considérant le Plan Crèche Pluriannuel d'Investissement (PCPI) de la Caisse d'Allocations Familiales contribuant au financement de places nouvelles au sein d'établissements d'accueil de jeunes enfants pour la période 2009-2012,

Vu l'avis favorable de la commission Affaires Sociales en date du 2 juillet 2012,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 10 juillet 2012,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Approuve le projet de réalisation d'une crèche de 18 places de 229 m² à Briançon pour un coût total de l'opération de 557 615 € HT (comprenant l'acquisition « clos-couvert » d'un montant de 374 415 € HT),
- Autorise le Président ou son représentant à solliciter les subventions relatives à cette opération, au meilleur taux, auprès de l'Europe, de l'Etat, du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, du Conseil Général des Hautes-Alpes et de la Caisse d'Allocations Familiales,
- Autorise le Président ou son représentant à signer tout document afférent à cette opération, dont la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : **20 JUIL. 2012**

Date affichage : **24 JUIL. 2012**